RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande nº : _____ Quartier nº : _____ Responsable : _____

Demande reçue le (jj/mm/aaaa) : _____ Droits perçus : $

Personnel du Centre du service à la clientèle : _____

Veuillez fournir une copie de les demande et le reçu à l'adresse diffusions-planification@ottawa.ca

RÉGLEMENTATION DE PLAN D'IMPLANTATION

FORMULAIRE DE DEMANDE

Article 41 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, modifiée

Avis public

Tous les renseignements ou documents qui doivent être fournis à l'appui de votre demande seront mis à la disposition du public, conformément à l'article 1.0.1 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P. 13.

Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée

Les renseignements personnels demandés dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire, L. R.O. 1990, chap. P.13, et seront utilisés pour le traitement de la demande. Toute question concernant la collecte de renseignements personnels peut être adressée au gestionnaire, Services de soutien techniques et aux activités, Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, par la poste au 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa, K1P 1J1, ou par téléphone au 613 580 2424, poste 52815.

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

** champ obligatoire*

***Adresse ou emplacement du site :** *Indiquer une adresse exacte ou approximative, ou fournir une référence géographique (exemple : côté nord de Fernbank, à l'ouest de Terry Fox, au sud de Hazeldean)*

Avez-vous consulté au préalable un membre du personnel de la Ville? ◯ Oui ◯ Non

Si **oui**, veuillez indiquer la date de la consultation préalable : (jj-mm-aaaa)

Avez-vous consulté au préalable le Comité d'examen du design urbain? ◯ Oui ◯ Non

Si **oui**, veuillez indiquer la date de le Comité d'examen du design urbain : (jj-mm-aaaa)

Veuillez indiquer le numéro de toute demande d'aménagement déjà approuvée ou concurrente.

Numéro(s) : *Donner la liste des numéros de demande, séparés d'un virgule.*

Renseignements sur le requérant/agent

Nom de l'entreprise :

*Personne-resource : *Personne-resource*

*Adresse postale : *Adresse postale du requérant*

*Téléphone : *Numéro de téléphone du requérant* *Courriel : *Adresse courriel du requérant*

Renseignements sur le propriétaire enregistré ☐ Voir ci-dessus

*Nom : *Nom du propriétaire*

*Adresse postale : *Adresse postale du propriétaire*

*Téléphone : *Numéro de téléphone du propriétaire* *Courriel : *Adresse courriel du propriétaire*

RENSEIGNEMENTS SUR LA PROPRIÉTÉ

Description officielle :

Donner la cote foncière et la description enregistrable des terrains visés.

Utilisation actuelle du terrain :

S il y a lieu, décrire les utilisations actuelles et antérieures du terrain ou des immeubles et préciser si les immeubles existants seront démolis ou conservés.

Façade du lot : _____ m Profondeur du lot : _____ m Superficie du lot : _____ m²

OU Superficie du lot : (lot de dimensions irrégulière) _____ m²

Est-ce que la propriété possède tous les services municipaux: ◯ Oui ◯ Non

DÉTAILS DE LA PROPOSITION

***Type d'aménagement projeté (nouvel immeuble ou agrandissement, utilisation(s) du terrain, nombre de logements, mode d'occupation, etc.)**

Décrire brièvement l'aménagement projeté :

Quelle est la date prévue du début des travaux? (jj-mm-aaaa) : _____

La chaussée devra-t-elle être modifiée pour réaliser l'aménagement projeté? ◯ Oui ◯ Non

Renseignements sur l'aménagement

1. Indiquer la surface de plancher hors œuvre brute de tout nouvel immeuble ou agrandissement projeté. _____ m²
2. Indiquer la surface de plancher hors œuvre brute de tous les immeubles existants. _____ m²
3. Indiquer le nombre total de places de stationnement (existantes et projetées). _____ places
4. Quelle est la hauteur maximale d'immeuble projetée? _____ m
5. Combien d'étages sont projetés? _____ étages
6. Indiquer le rapport projeté superficie construite-sol (superficie au sol de tous les immeubles, divisée par la superficie totale du lot x 100 %). _____ %

7. Indiquer le pourcentage de la superficie paysagée des terrains de stationnement (superficie paysagée, divisée par la superficie des terrains de stationnement x 100 %). ☐ %

8. Indiquer le pourcentage de l'ensemble du site occupé par de la végétation et des espaces paysagés (superficie de tous les espaces paysagés et de la végétation, divisée par la superficie du lot x 100 %). ☐ %

9. La demande comprend-elle des logements abordables qui nécessiteront un accord inscrit au titre foncier, pour que le demandeur puisse bénéficier du Plan d'améliorations communautaires pour le logement abordable ou des exonérations et rabais au titre des redevances d'aménagement municipales? ◯ Oui ◯ Non

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces avantages, veuillez écrire à unitedulogementabordable@ottawa.ca.

AVIS PUBLIC

La demande fait-elle l'objet d'une consultation publique? ◯ Oui ◯ Non

Si **oui** :

Avez-vous communiqué avec le conseiller municipal du quartier pour lui expliquer ce projet? ◯ Oui ◯ Non

Avez-vous communiqué avec les représentants de groupes communautaires inscrits pour leur expliquer ce projet? ◯ Oui ◯ Non

Si oui, donner le nom de l'(des) organisme(s) communautaire(s) inscrit(s) :

Indiquez ici le nom de (des) l'organisme(s) communautaire(s) enregistré(s).

SECTION 2 : TYPES DE DEMANDE ET DROITS APPLICABLES

Le site Web de la Ville contient des renseignements supplémentaires sur la réglementation des plans d'implantation.

Les droits doivent être payés en entier sur présentation de la demande.

Veuillez choisir une seule des trois options de paiement des droits indiquées ci-après.

☐ **Nouvelle demande d'aménagement**

☐ 1. Complexe	77 608,10 $
☐ 2. Maître, droits initiaux pour approbation provisoire	53 750,66 $
☐ 3. Standard, secteur non rural	32 180,44$
☐ 4. Standard, secteur rural	28 257,44 $
☐ 5. Petit aménagement rural	1 308,00 $

PLUS droits initiaux d'examen de conception technique et d'inspection (uniquement si vous avez sélectionné 1, 2, 3 ou 4 ci-dessus)

☐ Valeur de l'infrastructure et de l'aménagement paysager < 50 000 $	1 000,00 $
☐ Valeur de l'infrastructure et de l'aménagement paysager > 50 000 $ < 300 000 $	5 000,00 $
☐ Valeur de l'infrastructure et de l'aménagement paysager > 300 000 $	10 000,00 $

PLUS droits initiaux des offices de protection de la nature (uniquement si vous avez sélectionné 1, 2, 3 ou 4 ci-dessus)

☐ Zone d'aménagement centrale : quartiers 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18	125,00 $
☐ Ailleurs dans la Ville	1 120,00 $

L'office de protection de la nature facturera tous les frais supplémentaires et l'examen des rapports techniques le cas échéant.

OU

☐ **Révision d'une demande existante**

☐ Révision – Complexe	52 270,20 $
☐ Révision – Standard, secteur non rural	14 802,54 $
☐ Révision – Standard, secteur rural	1 308,00 $

OU

☐ **Prolongation d'une demande existante**

☐ Prolongation – Secteur non rural	6 050.00 $
☐ Prolongation – Secteur rural	1 308,00 $

Les droits initiaux d'examen de conception technique et d'inspection ainsi que les droits initiaux des offres de protection de la nature ne s'appliquent pas

Les droits relatifs au Comité de dérogation, modification du règlement de zonage, à l'offices de protection de la nature ainsi qu'aux examens de conception technique et d'inspection ne sont pas visés par cette exonération.

Total des droits: _____

SECTION 3 : EXIGENCES DE PRÉSENTATION

Les exigences relatives aux plans et aux études sont expliquées au requérant au cours de la consultation préalable. Si votre demande ne fait pas l'objet d'une consultation préalable obligatoire, il vous est fortement conseillé de communiquer avec la Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment pour discuter des exigences de présentation d'études et de plans, à défaut de quoi la Ville ne pourra pas garantir que votre demande est complète ou exacte, ce qui risque d'entraîner des retards dans le traitement de votre demande. Le Guide de préparation d'études et de plans peut vous être utile à cette fin, ainsi que pour obtenir de l'information sur les questions d'aménagement en général.

Plans normalisés (exigences obligatoires pour chaque demande)

- Plan d'implantation
- Plan d'aménagement paysager
- Plan de nivellement et de drainage
- Plan d'implantation des services publics
- Plan d'arpentage

L'information relative à l'aménagement paysager et aux services publics peut figurer dans le même plan.

Plans et études pouvant être exigés (au moment de la présentation ou avant l'approbation finale)

Génie

- Étude géotechnique
- Analyse hydrogéologique et de terrain
- Étude sur les mesures antibruit
- Évaluation environnementale de site, phase 1
- Évaluation environnementale de site, phase 2
- Étude de proximité de la voie ferrée
- Étude de viabilisation du site
- Étude sur la stabilité des pentes
- Évaluation des répercussions sur les transports
- Évaluation du budget des services d'eau
- Plan de protection des têtes de puits

Aménagement et conception

- Évaluation archéologique
- Rapport de reconnaissance de la Loi sur le patrimoine
- Évaluation des répercussions sur le patrimoine
- Élévations du bâtiment
- Étude de l'évaluation des répercussions - agrégats minéraux
- Étude de l'évaluation des répercussions - dangers de l'extraction minière
- Étude de l'évaluation des répercussions - sites d'élimination des déchets/anciens sites d'enfouissement
- Distance de séparation minimale
- Plan préliminaire de gestion de la construction
- Stratégie de consultation du public
- Mémoire de l'esthétique urbaine

- Rapport du Comité d'examen du design urbain
- Analyse des vents
- Rapport de confirmation du zonage
- Visualisation de la rue de l'aménagement proposé (format .Jpg ou .pdf) - optionnel

Environnement

- Étude d'impact sur l'environnement
- Rapport concernant la conservation des arbres

*Si un rapport sur la conservation des arbres et un étude d'impact sur l'environnement sont requis, le rapport sur la conservation des arbres devrait être inclus dans l'étude d'impact sur l'environnement.

Exigences techniques

- Les plans devront être présentés sur des feuilles de format A1 standard (594 mm x 841 mm) ou Arche D (609.6 mm x 914.4 mm), dimensionné en unités métriqueset être basés sur une échelle métrique appropriée (1:200, 1:250, 1:300, 1:400 ou 1:500). Une échelle de 1:200 est recommandée pour le plan d'implantation et le plan de paysagement.

- Beaucoup des plans et études devant accompagner la demande doivent être signés, datés et porter le sceau d'un ingénieur, d'un architecte, d'un arpenteur-géomètre, d'un urbaniste ou d'un spécialiste désigné. La Ville n'examinera pas les plans ou études ne respectant pas cette exigence.

- Les copies électroniques de toutes les études exigées, du plan d'implantation et du plan de l'aménagement paysager doivent être fournies en format Adobe (.pdf) et accompagner votre demande. Tous les documents présentés sous format PDF devront être déverrouillés, aplatis et ne pas être sauvegardés en tant que dossier. Ces documents seront mis à la disposition du public par l'entremise de l'outil de recherche de demandes d'aménagement de la Ville.

Exigences financières

- Dans le cas d'une demande nécessitant un avis public, une grande enseigne décrivant le projet sera installée sur la propriété viséepar la demande. Les droits relatifs à leur installation, qui sont de 1 023,78 $, font partie des droits exigés pour la demande. Toutes les enseignes supplémentaires qui seraient nécessaires seront facturées au requérant à raison de 510,76 $ par enseigne.

- Des droits supplémentaires pourraient être exigés au cours de l'examen de la demande d'aménagement, y compris, mais sans s'y limiter, ceux couvrant le règlement financier des exigences de terrains à vocation de parc, l'examen par des pairs des rapports techniques, les droits imposés par l'office de protection de la nature, les frais associés aux accords et les frais connexes et les cautions nécessaires.

SECTION 4 : ATTESTATIONS

Autorisation du propriétaire permettant au requérant de présenter la demande

Le propriétaire enregistré doit remplir la présente section afin d'autoriser le requérant à agir en son nom et attester que les renseignements qui figurent dans la présente demande sont exacts et véridiques.

Si la demande doit être signée par un requérant au nom du propriétaire, l'autorisation ci-dessous doit être remplie; le propriétaire peut aussi présenter une lettre d'autorisation. Les attestations comprises dans la présente section doivent porter une signature manuscrite et des sceaux originaux.

Je, *Nom du propriétaire* suis le propriétaire du terrain visé par la présente demande et j'autorise

Nom du requérant à présenter la demande en mon nom.

Date (jj-mm-aaaa) :

Signature du propriétaire

Consentement - Sondage sur la satisfaction du client ayant présenté une demande d'aménagement - Optionnel

Je, *Nom du propriétaire ou du requérant* , autorise la Ville d'Ottawa à mener un sondage de satisfaction de la clientèle

◯ en me postant un questionnaire sur papier, à l'adresse suivante : *Adresse pour le questionnaire sur papier*

◯ en me transmettant un questionnaire électronique, à l'adresse *Courriel pour le questionnaire électronique*

Ce sondage volontaire a pour objet de mesurer mon degré de satisfaction à l'égard du processus de demande d'aménagement et d'aider la Ville d'Ottawa à améliorer ses services. Ce sondage est anonyme. Mon nom ne figurera pas sur le questionnaire et mes réponses ne seront pas associées à mon identité. Il faut compter de 15 à 20 minutes pour répondre au sondage, qui me sera posté au terme du processus de demande d'aménagement.

Signature

Date

Affidavit ou déclaration sous serment attestant l'exactitude des renseignements

La personne exécutant la demande (propriétaire enregistré ou requérant) doit remplir la déclaration sous serment dans la présente section.

Je, *Nom du propriétaire ou du requérant* , de la ville de *Nom de la ville* , déclare solennellement que tous les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques et je fais la présente déclaration solennelle la croyant vraie en conscience et sachant qu'elle a même force et même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT (ou attesté) DEVANT MOI

à *lieu de l'assermentation* , ce *jour* e jour de *mois* , *année*

Commissaire à l'assermentation

Signature du propriétaire ou du requérant

SECTION 5 : ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE

Partie 1 : Attestation du propriétaire relative à l'évaluation environnementale de site (EES)

Le propriétaire ou le requérant doit remplir la section A et les déclarations générales, sans égard au fait qu'une étude environnementale de site de phase 1 ait été réalisée ou non.

Si une EES est nécessaire, le propriétaire ou le requérant doit remplir les deux sections ci-dessous. (A et B)

Déclarations générales - Cochez tout ce qui s'applique.

- ☐ Le terrain est adjacent à une propriété de la Ville.
- ☐ Le plan proposé prévoit une cession de terres à la Ville.

Section A

Je reconnais que la Ville d'Ottawa n'est pas responsable de la détermination des sites contaminés ou de leur remise en état. Je conviens en outre de ne pas formuler de réclamation, à l'occasion (ou comme résultat) d'une action ou demande en justice visant des opérations de décontamination à la suite de dommages ou d'autres conditions touchant le site ou d'autres terrains, contre la Ville d'Ottawa, ses directeurs, administrateurs, employés ou mandataires pour pertes, dommages, blessures ou frais.

Nom : *Nom du propriétaire ou du requérant*

Adresse: *Adresse de correspondance*

_____ Date (jj-mm-aaaa) :

Signature du propriétaire ou du requérant

Section B

J'atteste que, en tant que propriétaire du site ou requérant, j'ai retenu les services de *Name of consultant*

à titre de consultant principal chargé de réaliser la phase 1 de l'évaluation environnementale de site. J'ai fait un effort raisonnable pour m'enquérir des propriétaires et des utilisations antérieurs de la propriété et j'ai remis au consultant principal les renseignements qui, à ma connaissance, sont pertinents à son examen de l'état du site sur le plan environnemental. J'accepte de fournir une copie de la phase 1 de l'évaluation dans le cadre de cette demande.

Nom : *Nom du propriétaire ou du requérant*

Adresse: *Adresse de correspondance*

_____ Date (jj-mm-aaaa) :

Signature du propriétaire ou du requérant

Partie 2A : Déclaration du consultant principal relative à l'évaluation environnementale de site

Déclarations générales - Cochez tout ce qui s'applique

- ☐ Le plan pour la propriété prévoit une utilisation du sol plus délicate qui requiert la préparation d'un dossier de l'état du site.
- ☐ Il y a un lieu d'élimination des déchets actuel ou ancien à moins de 500 mètres de la propriété.

Déclarations sur la phase 1 de l'évaluation environnementale de site - Cochez tout ce qui s'applique.

- ☐ La phase 1 de l'EES comprenait un IHUS et un rapport des ERIS.
- ☐ Le rapport de la phase 1 respecte toutes les exigences du Règl. de l'Ont. 153/04 dans sa version modifiée.
- ☐ La phase 1 a révélé des risques de contamination sur la propriété.
- ☐ La phase 1 de l'EES porte sur les activités en cours, conformément au Règl. de l'Ont. 153/04.
- ☐ Il est recommandé de procéder à la phase 2 de l'EES (remplir la section suivante).

Déclarations sur la phase 2 de l'évaluation environnementale de site - Cochez tout ce qui s'applique.

- ☐ Le rapport de la phase 2 respecte toutes les exigences du Règl. de l'Ont. 153/04 dans sa version modifiée.
- ☐ La phase 2 de l'EES porte sur les activités en cours, conformément au Règl. de l'Ont. 153/04
- ☐ Le taux de contamination du sol ou de l'eau souterraine dépasse les normes provinciales applicables.
- ☐ L'étendue latérale et verticale de la portée est clairement définie.
- ☐ Des dépassements ont été constatés à moins de 3 m de la propriété.
- ☐ Tous les risques de propagation hors site des contaminants ont été recensés.
- ☐ Indiquez les conclusions de la phase 2 de l'EES :
  - ☐ Aucune contamination détectée; aucune autre mesure nécessaire.
  - ☐ Études complémentaires requises (délimitation).
  - ☐ Mesures correctives nécessaires.
  - ☐ Évaluation des risques ou mesures de gestion des risques nécessaires.
  - ☐ Autre (préciser) : _____

SECTION 5 : ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE (suite)

Partie 2B : Affidavit du consultant principal relatif à l'évaluation environnementale de site

Je, *Nom du consultant* , de la ville de *Nom de la ville* ,

DÉCLARE SOUS SERMENT CE QUI SUIT :

☐ Je suis une personne compétente au sens du Règlement de l'Ontario 153/04, tel que modifié.

Je suis le/la/l' *Poste ou titre* , de *Nom de la firme ou de la société*

et je suis personnellement au courant des faits énoncés ci-après.

Je, *Nom du consultant, de la firme ou de la société* , ai reçu le mandat, à titre de consultant spécialiste de l'environnement,

d'exécuter ou de surveiller la première phase de l'évaluation environnementale du site se trouvant au

Adresse du site ou de la propriété

Le travail d'évaluation du site a été effectué conformément au Règlement de l'Ontario 153/04, tel que modifié.

- ☐ **Je suis** employé ou mes services ont été retenus à un autre titre par le propriétaire ou le requérant, ou par la société exploitant le site.
- ☐ **Je ne suis pas** employé et mes services **n'ont pas** été retenus à un autre titre par le propriétaire ou le requérant, ou par la société exploitant le site.

Les conclusions de l'évaluation environnementale de site, phase 1, sont les suivantes :

- ☐ Il n'y a **pas** de problèmes environnementaux réels ou potentiels relatifs à la qualité du sol et/ou de l'eau souterraine ou d'activités susceptibles d'entraîner une contamination, aux termes du Règlement de l'Ontario 153/04, tel que modifié, et il ne sera pas nécessaire de passer à la deuxième phase de l'évaluation environnementale du site.

  Ou

- ☐ Il y a des sources réelles ou potentielles de problèmes environnementaux relatifs à la qualité du sol et/ou de l'eau souterraine ou des activités susceptibles d'entraîner une contamination, aux termes du Règlement de l'Ontario 153/04, tel que modifié, et il sera nécessaire de passer à la deuxième phase de l'évaluation environnementale du site afin d'étudier les problèmes potentiels.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT (ou attesté) DEVANT MOI

au *ex. : bureau d'Ottawa* , de *Nom de la firme ou de la société* ,

dans *ex. : la ville d'Ottawa* ,

ce *jour* e jour de *mois* , *année*

Commissaire à l'assermentation

Signature du consultant

Signature du consultant : *Adresse du consultant*

Téléphone du consultant : *Téléphone du consultant*

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION
LISTE DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ÉCOLOGIE

Responsable du dossier : *Responsable du dossier*

Date du contrôle (jj-mm-aaaa) :

Adresse ou localisation de l'emplacement : *Enter address or location*

1.

Le promoteur prévoit-il demander une certification LEED pour ce projet?

- ◉ Oui
- ◯ Non
- ◯ Je ne sais pas

Le cas échéant, quel niveau de certification LEED ce projet est-il destiné à atteindre :

- ◉ Certifié
- ◯ Argent
- ◯ Or
- ◯ Platine

Ce projet fera-t-il l'objet d'une demande de certification en vertu d'un autre système tiers de notation des bâtiments écologiques? (Green Globes, Passive House, etc.)

- ◉ Oui
- ◯ Non
- ◯ Je ne sais pas

Le cas échéant, quel système et quel niveau de certification?

2.

Ce projet comprendra-t-il des installations à énergie renouvelable et sera-t-il visé par le programme ou le microprogramme de tarifs de rachat garantis (TRG) de l'Office de l'électricité de l'Ontario?

- ◉ Oui
- ◯ Non
- ◯ Je ne sais pas

3.

Veuillez indiquer lesquels des éléments suivants doivent être intégrés dans le cadre du projet :
(cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- ☐ Réutilisation des eaux grises pour les appareils sanitaires n'utilisant pas d'eau potable
- ☐ Collecte de l'eau pluviale pour les appareils sanitaires n'utilisant pas d'eau potable
- ☐ Toit végétal
- ☐ Toit blanc
- ☐ Thermopompe géothermique (énergie du sol)
- ☐ Thermopompe à air
- ☐ Chauffe-eau solaire(s)
- ☐ Cases à vélo intérieures
- ☐ Autre (veuillez préciser)
- ☐ Revêtements perméables sur une partie ou la totalité de l'aire de stationnement ou de chargement
- ☐ Nombre de places de stationnement pour vélos supérieur au minimum exigé par le Règlement de zonage

Autre (veuillez préciser)

4.

Veuillez décrire tous les autres éléments de ce projet destinés à réduire son incidence sur l'environnement, par rapport à d'autres projets comparables :